



Syndicat National des Professions du Chien et du Chat

44 Rue des Halles
01320 CHALAMONT
snpcc@snpcc.com

« Agir ensemble et pour tous » avec le SNPCC



Jamais cette ligne de conduite n'aura eu autant de valeur que durant la période que nous sommes en train de vivre.

Ensemble et pour tous, équité sans inégalité.

S'unir, c'est donner de la force à nos professions.

Vous êtes nombreux à nous demander comment nous rejoindre, alors construisons chaque jour l'avenir qui sera le nôtre, ensemble.

Vous avez la possibilité de régler votre cotisation ou adhésion par CB via la plateforme Paypal sans créer de compte ! Consultez notre tutoriel : [Cliquez ici](#)

Pour tous renseignements, contactez Angélique :
angelique.cecillon@snpcc.com

Au-delà d'un accompagnement, en adhérant au SNPCC, vous bénéficiez d'une adhésion qui rapporte !

Toiletteurs, les éducateurs, éducateurs/comportementalistes, pensionneurs/petsitters, promeneurs de chiens, refuge/fourrière, mushers, dresseurs, avez-vous souscrit le contrat Assur-ChienChat ?

Assur'ChienChat, un service unique qui rapporte en aidant vos clients !

Le SNPCC a mis en place un partenariat avec SantéVet vous permettant d'offrir à vos clients une assurance gratuite et pendant trois mois pour les animaux de moins de sept ans.

[Télécharger le contrat](#)

Pour vous accompagner, le SNPCC vous reverse une indemnité !
Pour tous renseignements : assur-label@snpcc.com

Et la médiation ?

Pour rappel, la médiation est obligatoire pour TOUS les métiers du chien et du chat. Vous devez adhérer à un service médiation et indiquer les coordonnées du médiateur désigné sur vos contrats, ainsi

que vos sites internet. Pour les toiletteurs, un panneau doit l'indiquer à la caisse... Tout ceci est inclus dans votre cotisation au SNPCC. De même, la loi oblige à ce que ce soit le professionnel qui paie la médiation dès lors qu'un client a saisi votre médiateur. Là encore, cette prise en charge est incluse dans votre adhésion. Après cette année particulièrement difficile, restons soudés pour avancer !

Et n'oubliez pas, pour nos adhérents :

Assur'ChienChat : jusqu'à 5 euros par animal inscrit dans le programme

Assur'ChiotChaton : entre 3€ et 10€ par animal inscrit dans le programme

Antagène : réduction de 20%

CNFPRO : réduction de 20% sur le restant à charge de la part stagiaire

Mais également : Agenda 2021, 6 revues professionnelles annuelles, Chevalet Médiation, DUERP y compris COVID-19,...

L'ensemble du Conseil d'Administration et du secrétariat vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !



Le public est informé par affichage bien en vue des mesures de sécurité et de précautions à respecter. Pour obtenir les affiches, contactez le secrétariat : snpcc@snpcc.com

Comment se protéger et protéger les autres ?



Ne pas se serrer la main



Garder ses distances



Chacun son stylo



Se laver les mains

SNPCC *À vos côtés, une conviction, un engagement*

Pour être écouté(e) et soutenu(e), rejoignez la seule organisation professionnelle dont la représentativité a été établie conformément à la loi du 05 mars 2014 par arrêté ministériel du 20 juillet 2017 et pour les métiers que nous représentons

Votre confiance nous est indispensable, adhérez !
Cliquez ici pour en savoir plus et accéder au bulletin
d'adhésion.



Coronavirus

u2p-france.fr

LES AIDES AUX ENTREPRISES



[Voir la version en ligne](#)

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}.

Ne pas répondre à cet email, cette boîte n'est pas relevée.

Si vous souhaitez nous contacter, connectez-vous à notre site internet,
et notre partie "[contact](#)", merci ! Vous avez reçu cet e-mail car vous êtes
inscrit(e)

à la newsletter du SNPCC, où qu'une autre personne a inscrit(e) votre adresse mail
afin que vous soyez informé(e) de nos informations. Si vous ne souhaitez plus
recevoir

nos lettres d'informations destinées aux professionnels, vous pouvez vous
désinscrire avec le bouton ci-dessous. Cordialement. Le Conseil d'Administration du
SNPCC

[Se désinscrire](#)

© www.snpcc.com 2020 all rights reserved.

